



Université Claude Bernard Lyon 1



## PARCOURS DE MASTER CONSEIL en GÉNÉTIQUE ET MÉDECINE PRÉDICTIVE

Formation professionnelle des conseillères et conseillers en génétique dans un parcours de **MASTER M1 + M2** réalisé en deux années dans le cadre d'un **partenariat par convention des 4 Universités de la région Auvergne Rhône Alpes (AURA)** en **coopération étroite avec l'Université AIX MARSEILLE**, site expert historique de la formation à ce nouveau métier

### CONTACTS

#### Site Internet du master

<https://master-bmc.univ-lyon1.fr/>

[Onglet Parcours conseiller en génétique](#)

#### Scolarité du master

Scolarité de l'UFR Biosciences  
[Scolarite.Biosciences@univ-lyon1.fr](mailto:Scolarite.Biosciences@univ-lyon1.fr)

#### Service formation continue et alternance (FOCAL)

[fcsciences@univ-lyon1.fr](mailto:fcsciences@univ-lyon1.fr)

#### Responsables pédagogiques

##### Prof Alain Calender

PU-PH de génétique  
Hospices Civils de LYON  
UCBL-1

##### Prof Jérôme Lamartine

PU de Génétique  
UCBL-1

#### Candidatures

<https://ecandidat.univ-lyon1.fr>

### Le métier du Conseil Génétique

Partenaires majeurs des médecins cliniciens ou biologistes spécialisés dans la prise en charge des maladies héréditaires, les conseillères et conseillers en génétique assurent notamment la prise en charge initiale des patient(e)s et de leur famille lors des consultations de génétique. Leur mission peut se résumer en 5 axes :

- ✓ Recueil et traitement de l'information sur le patient, la pathologie et les risques individuels et dans la descendance
- ✓ Bilan du dossier clinique et réalisation des arbres généalogiques
- ✓ Conduite d'entretien: écoute, recueil et délivrance d'informations en matière de dépistage, de prise en charge et de prévention, Informations sur le consentement aux analyses Conseil, aide à la décision et information à la personne et à son entourage
- ✓ Planification des examens complémentaires et consultations, coordination des intervenants internes et externes, éducation thérapeutique, association de patients
- ✓ Information et conseil en médecine génomique
- ✓ Veille scientifique et formation des étudiant(e)s en conseil génétique
- ✓ Participation à la recherche clinique sur les projets existants

### Les compétences requises

**Qualités humaines** pour l'accompagnement de la personne et de sa famille tout au long de son parcours de soins

Savoir **évaluer une situation à risque** dans le domaine de la génétique, Disposer de **l'esprit coopératif** pour le travail au sein d'une équipe pluri professionnelle

**Maîtriser les connaissances** pour l'élaboration d'un diagnostic médical Savoir **intégrer les dimensions éthique et juridique** dans sa pratique professionnelle



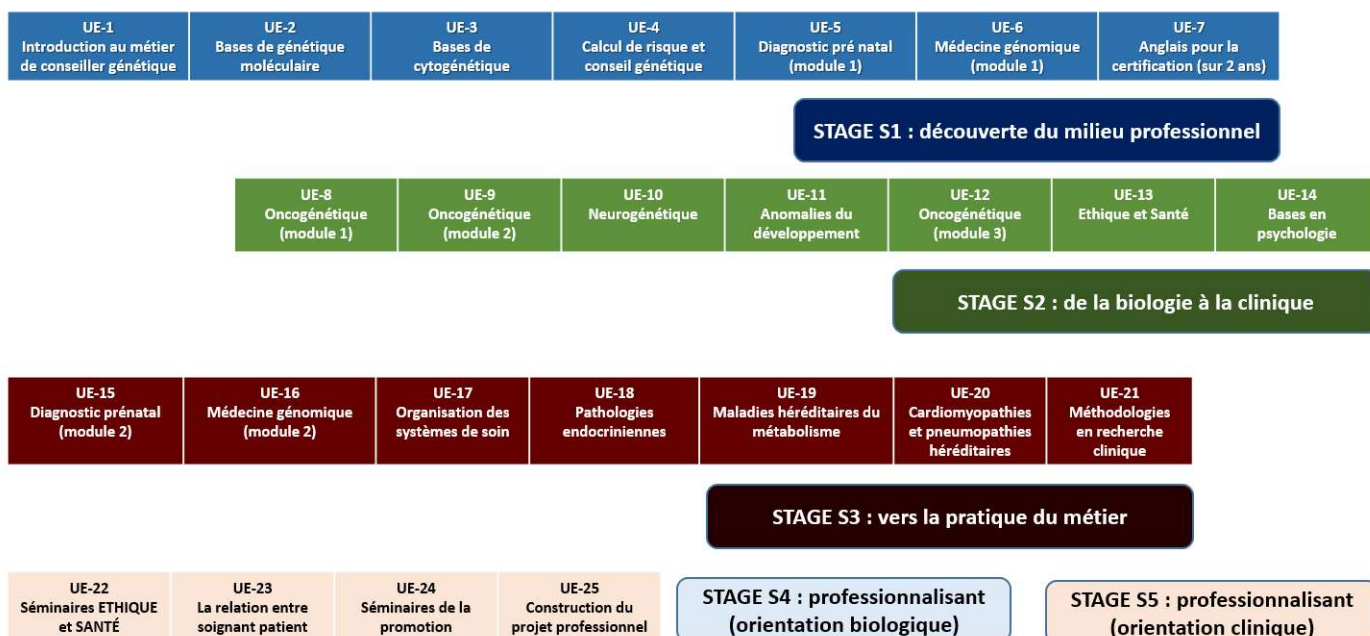


Université Claude Bernard Lyon 1



## Contenu de la formation

Le parcours **CGMP-AURA** est rattaché au Master **Biologie Moléculaire et Cellulaire (BMC)** de l'UFR BIOSCIENCES de l'Université Claude Bernard Lyon 1 (UCBL-1). Les Centres Hospitalo-Universitaires de GRENOBLE, CLERMONT FERRAND et Saint ETIENNE participent par convention. La formation se déroule sur deux années (M1+M2) et intègre **25 unités d'enseignement (UE)** de 3 ECTS chacune. Les UE cliniques sont affectées au Master Santé Publique de l'UCBL-1. La pratique professionnelle est acquise au cours de **5 stages** (2 en M1, 3 en M2) de deux mois attribuant 9 ECTS chacun. Ces stages peuvent être réalisés au sein des services clinique et biologique des 4 CHU partenaires et/ou de tout autre site agréé sur le territoire national. L'organisation générale du parcours CGMP est présenté sur le synoptique suivant.



## Critères d'admission

Être titulaire d'une licence (niveau L3) dans les domaines scientifique et/ou médical et/ou paramédical. Le nombre de candidat(e)s de la promotion est défini chaque année sur la base de recommandations nationales. Le parcours de Master CGMP est ouvert à la formation continue. Les candidat(e)s sont d'abord sélectionné(e)s sur dossier puis après une audition devant jury.

## Les débouchés professionnels

- Conseil génétique dans des centres agréés et les CPDPN
- Assistant/ingénieur en recherche clinique
- Coordinateur non médical de réseau
- Emplois sociaux au niveau de collectivités locales
- Interface clinique dans les plateformes de séquençage très haut débit

